

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



**ALPES  
PROVENCE  
VERDON**  
*Sources de lumière*



# Projet éducatif

Communauté de Communes  
Alpes Provence Verdon



**2024 - 2027**

**Communauté de Communes Alpes Provence Verdon**  
97 Zone Artisanale - B.P.2 - 04170 SAINT ANDRÉ LES ALPES  
☎ 04 92 83 68 99    ✉ [contact@ccapv.fr](mailto:contact@ccapv.fr)    🌐 [ccapv.fr](http://ccapv.fr)

# Sommaire



01

Quelques définitions

---



02

Le contexte local

---



03

Les valeurs éducatives

---



04

Les organisations sur le terrain

---

# Quelques définitions

## Un projet éducatif, qu'est-ce que c'est ?

Le projet éducatif est un document de référence qui définit les objectifs de l'action éducative dans les structures d'accueil intercommunales. Il traduit l'engagement, les priorités et les principes des élus de la communauté de communes. C'est à partir de ces intentions éducatives que chaque structure décline ensuite son projet pédagogique. Le projet éducatif et le projet pédagogique (ou projet d'établissement) sont obligatoires pour tous les multi accueils (crèches) et les Accueils Collectifs de mineurs.

## Par qui a-t-il été élaboré ?

La Commission Enfance et Jeunesse de la CCAPV est à l'origine de la rédaction de ce projet éducatif.

Les élus de cette commission ont associé d'autres élus de la commission culture et patrimoine, les partenaires associatifs du territoire mais aussi l'éducation nationale. Le document final, après une ultime consultation écrite auprès des partenaires, a été adopté en conseil communautaire. Il fixe les orientations pédagogiques sur une visée pluriannuelle (2024-2027) garantissant la continuité éducative au travers des différents âges de l'enfant et du jeune.

## Pour qui est-il écrit ?

Document de référence commun à l'ensemble des accueils organisés par la Communauté de Communes, il permet à la fois aux familles de mieux connaître les objectifs de la CCAPV à qui elles confient leurs enfants, mais aussi aux équipes pédagogiques de connaître les priorités de la CCAPV sur lesquels construire leur projet.



# Le contexte local



Née en 2017 de la fusion de **5 intercommunalités**, la CCAPV réunit **41 communes, trois vallées**, au sein d'un périmètre géographique représentant à lui seul le quart de la superficie du département des Alpes de Haute Provence.

Caractérisé par une mobilité contrainte, un environnement rural et montagnard et l'éloignement des services publics, ce territoire jouit d'un cadre de vie exceptionnel et préservé où les activités de pleine nature traversent les quatre saisons.

Riche d'un patrimoine matériel et immatériel exceptionnel, la CCAPV s'appuie sur la diversité et la vitalité de ses habitants et de ses associations, mais aussi sur ses compétences, pour accompagner les enfants et les jeunes dans leur construction émotionnelle et intellectuelle, pour favoriser la découverte des savoir-faire, des traditions et des spécificités du territoire, pour encourager les temps de partage et d'échanges qui favorisent l'ouverture vers les autres et vers le monde.

La culture agit comme un véritable trait d'union entre les villages, mais aussi les hommes et les femmes qui les composent.

Parmi ces nombreuses compétences, l'intercommunalité s'est vu confier les missions relatives à la petite enfance, mais aussi à l'enfance et la jeunesse sur les temps extrascolaires. Elle agit dans ces domaines soit directement par le portage de services, soit en soutenant les acteurs associatifs.

Le projet éducatif intercommunal s'inscrit par ailleurs en résonance avec la démarche "Notre école, faisons-la ensemble" qui vise à apporter des réponses innovantes aux défis pédagogiques et éducatifs au travers d'un projet éducatif ambitieux et coordonné avec l'ensemble des acteurs de la vie de l'enfant et du jeune.



# Les valeurs éducatives

Les objectifs du projet éducatif s'articulent ainsi avec ceux du Territoire Éducatif Rural porté avec l'Éducation Nationale, mais également avec les ambitions de la Convention Territoriale Globale (CTG) signée avec la CAF et la MSA.

Les principaux enjeux identifiés portent dans l'ensemble de ces documents cadres sur le développement d'une offre itinérante de proximité, l'accès aux droits, l'accompagnement parental, le développement d'un projet éducatif à 360 degrés prenant en compte tous les temps et toutes étapes de la vie de l'enfant puis du jeune, le maillage de l'offre de services aux familles, l'inclusion du handicap, le développement de la création artistique comme vecteur de lien social.



A partir de ce contexte, le projet éducatif de la CCAPV pour la période 2024/2027 a été défini autour des **5 ambitions éducatives** suivantes :

# Les valeurs éducatives

## 01 L'enfant dans son développement

Accompagner l'enfant dans son épanouissement intellectuel, émotionnel et psychomoteur en le prenant en compte dans, et avec son environnement familial ;



## 02 L'enfant dans son environnement

Inscrire l'éducation à l'environnement comme un objectif transversal et permanent, y compris sur les enjeux alimentaires ;

## 03 L'enfant dans l'échange

Encourager la transmission des traditions et des savoir - faire en suscitant, initiant et valorisant les échanges bilatéraux entre toutes les générations ;



## 04 L'enfant dans la découverte et l'expérimentation

Stimuler la curiosité, la découverte, l'esprit critique, l'ouverture au monde et l'apprentissage en encourageant l'expérimentation et en acceptant l'échec comme une étape dans les parcours ;

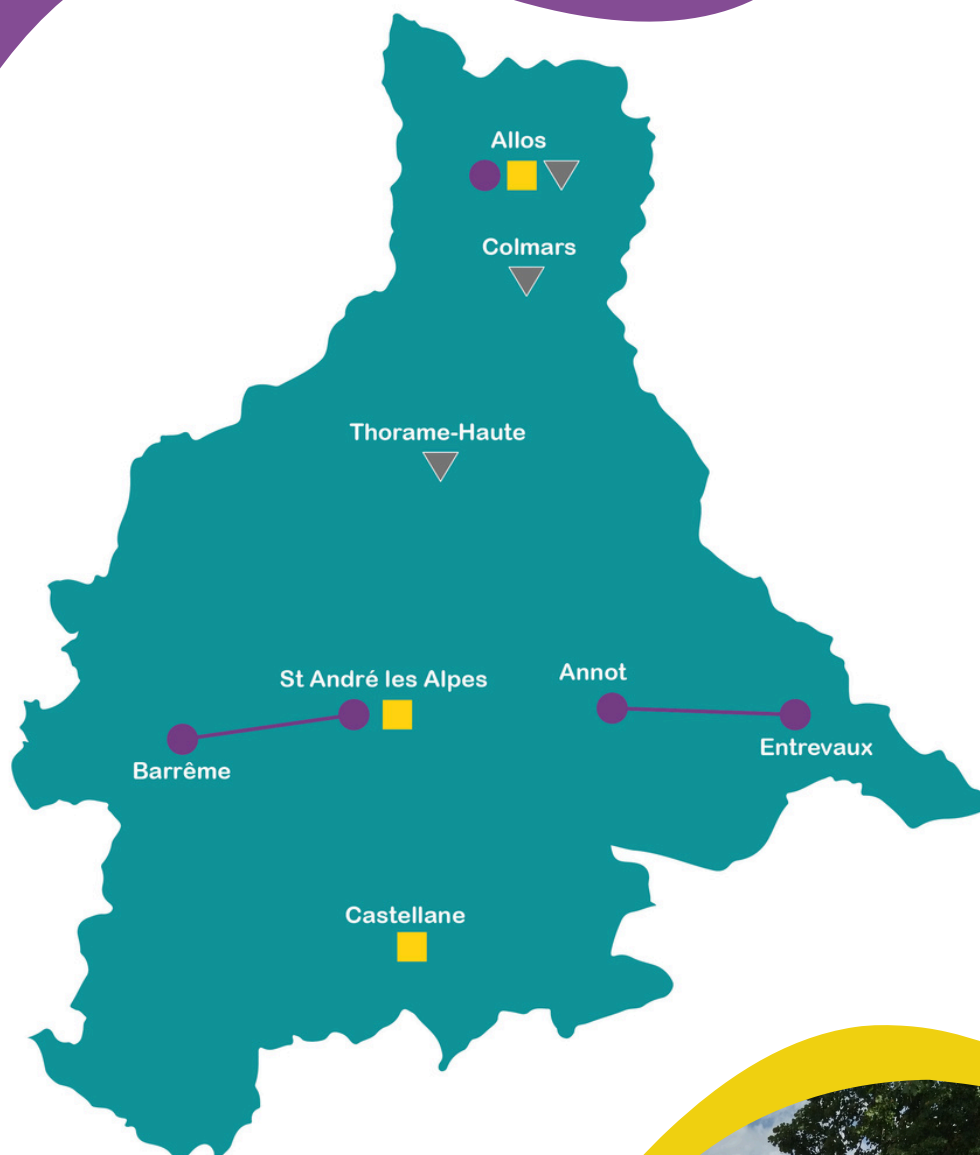


## 05 L'enfant dans la différence

Positionner la différence comme une ressource et la mixité comme un atout.




# Les organisateurs sur le terrain



 Multi accueil intercommunal (crèche)

 Accueil de loisirs intercommunal

 Accueil périscolaire  
*(dans le cadre du service commun  
des écoles du Haut Verdon)*



# Les organisateurs sur le terrain

Ces principes seront déclinés dans les projets pédagogiques des structures intercommunales suivantes :

**Multi accueil intercommunal Les Bout 'en train – Allos**

**Multi accueil intercommunal I 2 3 Soleil – Saint André les Alpes**

**Multi accueil intercommunal Les Enfants du Roc – Castellane**

**Accueil de loisirs sans hébergement intercommunal – secteur Allos**

**Accueil de loisirs sans hébergement intercommunal – secteur Barrême / St André les Alpes**

**Accueil de loisirs sans hébergement intercommunal – secteur Annot / Entrevaux**

Ces principes seront partagés avec les structures associatives suivantes, accompagnées par la CCAPV dans des partenariats pluriannuels :

**Multi accueil Les Mistouflets – Annot**

**Accueil de loisirs sans hébergement – AEP Le Roc – Castellane**

**Accueil de loisirs sans hébergement – OIJS Haut Verdon – Beauvezer**

## Contactez-nous !

[www.ccapv.fr](http://www.ccapv.fr)